

Finitec MicroBéton

Section 1. Identification

Identificateur du produit : Finitec MicroBéton

Autre moyen d'identification : Acun

Usage recommandé : Mélange pour béton

Données relatives au fournisseur :

Produits de Plancher Finitec Inc.

150 rue Léon-Vachon
Saint-Lambert-de-Lauzon
Québec, Canada, G0S 2W0
Téléphone : 418-889-9910
service@finitec-inc.com
<http://www.finitec-inc.com>

Numéro de téléphone en cas d'urgence :

Centre Anti-Poison (800) 463-5060
CANUTEC : (613) 996-6666

Section 2. Identification des dangers

Classification :



Irritation cutanée, Catégorie 2

Lésions oculaires graves, Catégorie 1

Cancérogénicité, Catégorie 1A

Toxicité pour certains organes cibles - Exposition unique (Irritation des voies respiratoires), Catégorie 3

Toxicité pour certains organes cibles - Exposition répétée, Catégorie 1

Mention d'avertissement : Danger

Mention de danger :

H315 : Provoque une irritation cutanée.

H318 : Provoque des lésions oculaires graves.

H335 : Peut irriter les voies respiratoires.

H350 : Peut provoquer le cancer.

H372 : Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

Conseils de prudence :

P201 : Se procurer les instructions avant utilisation.

P202 : Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.

P260 : Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

P264 : Laver les parties exposées et/ou contaminées soigneusement après manipulation.

P270 : Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.

P271 : Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.

P280 : Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

P302+P352 : EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : laver abondamment à l'eau et au savon.

P304+P340 : EN CAS D'INHALATION : transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer.

P305+P351+P338 : EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P308+P313 : EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée : consulter un médecin.

P310 : Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

P314 : Consulter un médecin en cas de malaise.

P321 : S'éloigner de la zone dangereuse. Consulter un médecin. Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin traitant.

P403+P233 : Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.

P405 : Garder sous clef.

P501 : Éliminer le contenu/récipient par une firme homologuée d'élimination des déchets selon les réglementations régionales.

Section 3. Composition et information sur les ingrédients

| Nom | CAS | Concentration % |
|--|------------|-----------------|
| Sable (contenant de la silice cristalline) | 14808-60-7 | 30 – 80% |
| Ciment portland | 65997-15-1 | 10 – 50% |

Section 4. Premiers soins

Description des premiers soins nécessaires :

S'éloigner de la zone dangereuse. Consulter un médecin. Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin traitant.

Yeux :

Rincer abondamment les yeux à l'eau pendant au moins 15 minutes.

Peau :

Laver les parties exposées et/ou contaminées soigneusement après manipulation.

Inhalation :

Amener la victime consciente à l'air frais.

Ingestion :

Rincer la bouche. NE PAS faire vomir.

Indications pour les soins médicaux immédiats et traitements spéciaux requis, si nécessaires :

Ne rien donner par la bouche à une victime inconsciente.

Symptômes et effets aigus les plus importants :

Aucun effet spécifique et/ou symptôme connu

Symptômes et effets chroniques les plus importants :

Aucun effet chronique spécifique et/ou symptôme connu

Section 5. Mesures à prendre en cas d'incendie

Inflammabilité du produit :

Ininflammable

Point d'éclair :

Sans objet

Température d'auto-inflammation :

Donnée non disponible

Produits de combustion :

Des produits de décomposition dangereux se forment en cas de feu, la nature des produits de décomposition n'est pas connue.

Mesures spéciales de protection pour les pompiers :

Porter un appareil respiratoire autonome muni d'un masque facial complet et des vêtements protecteurs adéquats.

Agents extincteurs appropriés :

Utiliser les moyens d'extinction les plus appropriés aux matières environnantes.

Section 6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence :

Pour le personnel ne faisant pas partie des services d'urgence : Évacuer la zone.

Pour le personnel des services d'urgence : Lunettes anti-éclaboussures, vêtements complets, gants résistants aux produits chimiques. Un appareil respiratoire autonome est recommandé afin d'éviter d'inhalier le produit. Les vêtements de protection suggérés pourraient ne pas être suffisants. Consulter un spécialiste avant de manipuler le produit.

Précautions relatives à l'environnement :

Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts.

Méthode et matériaux pour l'isolation et le nettoyage :

Utiliser les outils appropriés pour ramasser le produit et le placer dans un contenant adéquat pour disposition.

Section 7. Manutention et stockage

Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention :

Ne pas ingérer. Ne pas respirer les poussières. Porter les vêtements de protection appropriés. En cas de ventilation insuffisante, utiliser un appareil respiratoire adéquat. Éviter le contact avec la peau et les yeux.

Conditions de sécurité relatives au stockage :

Tenir le récipient bien fermé dans un endroit frais, sec et bien aéré.

Section 8. Contrôle de l'exposition / protection individuelle

Paramètres de contrôle :

| Composant | CAS | Valeur | Paramètres de contrôle | Base |
|---|------------|--------|--|--------|
| Ciment portland | 65997-15-1 | VEMP | 5 mg/m ³ (fraction inhalable) | RSST |
| | | VEMP | 10 mg/m ³ (fraction inhalable) | RSST |
| | | DIVS | 5000 mg/m ³ | CNESST |
| Sable (contenant de lasilice cristalline) | 14808-60-7 | VEMP | 0.1 mg/m ³ (fraction inhalable) | RSST |

Contrôles d'ingénierie appropriés :

Utiliser ventilation mécanique ou une hotte chimique pour éviter l'exposition.

Mesures de protection individuelle :

Protection des yeux/visage : Porter des lunettes de sécurité.

Protection de la peau : Porter un sarrau ou tout autre vêtement de protection approprié.

Protection respiratoire : Si la ventilation est insuffisante, choisir la protection respiratoire appropriée en fonction des niveaux et la durée d'exposition.

Protection des mains : Porter des gants de protection résistants aux produits chimiques.

Section 9. Propriétés physiques et chimiques

État physique : Solide

Couleur : Donnée non disponible

Odeur : Inodore

Point de congélation/de fusion : Donnée non disponible

Point d'ébullition : Donnée non disponible

Apparence : Poudre

pH : 11

Solubilité : Soluble

Densité : Donnée non disponible

Section 10. Stabilité et réactivité

Stabilité chimique : Stable dans les conditions recommandées d'entreposage.

Matériaux incompatibles : Agents oxydants forts, acides forts. Certains métaux peuvent réagir avec ce produit.

Produits de combustion : Des produits de décomposition dangereux se forment en cas de feu. La nature de ces produits n'est pas connue.

Section 11. Données toxicologiques

Toxicité aiguë :

Aucune

Corrosion/irritation de la peau :

Ciment portland : Peut causer une irritation à la peau

Lésions oculaires graves/irritation oculaire :

Ciment portland : Provoque des lésions oculaires graves

Sensibilisation respiratoire ou cutanée :

Non applicable

Effets mutagènes sur les cellules germinales :

Non applicable

Cancérogénicité :

Sable (contenant de la silice cristalline) : Susceptible de provoquer le cancer

Toxicité pour le système reproducteur :

Non applicable

Toxicité pour certains organes cibles (exposition unique) :

Ciment portland : Peut irriter les voies respiratoires

Toxicité pour certains organes cibles (exposition répétées) :

Sable (contenant de la silice cristalline) : Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée (poumons)

Danger par aspiration :

Non applicable

Voies d'entrées potentielles :

Peau, yeux, inhalation.

Section 12. Données écologiques**Toxicité :**

Aucune

Persistance et dégradabilité :

Non applicable

Potentiel de bioaccumulation :

Non applicable

Mobilité dans le sol :

Non applicable

Autres effets nocifs :

Non applicable

Section 13. Données sur l'élimination**Méthodes d'élimination :**

Éliminer ce produit en conformité avec les lois fédérales, provinciales et locales applicables. Entreposer les résidus du produit dans des contenants réglementaires. Placer les contenants dans les aires d'entreposage des déchets chimiques dangereux.

Section 14. Informations relatives au transport

Aucune Classification TMD/DOT/IMDG/IATA

Section 15. Informations sur la réglementation

Aucune information supplémentaire

Section 16. Autres informations**Date de préparation de la fiche d'origine :**

2022-02-02

Version :

1.0

Validé par :

Toxyscan inc.

Avis au lecteur :

Au meilleur de nos connaissances, l'information contenue dans ce document est exacte. Toutefois, ni Toxyscan inc., ni le fournisseur, ni aucune de leurs filiales ne peuvent assumer quelque responsabilité que ce soit en ce qui a trait à l'exactitude ou à la complétude des renseignements contenus aux présentes. Il revient exclusivement à l'utilisateur de déterminer l'appropriation des matières. Toutes les matières peuvent présenter des dangers inconnus et doivent être utilisées avec prudence. Bien que certains dangers soient décrits aux présentes, nous ne pouvons garantir qu'il n'en existe pas d'autres.

Cette fiche de données de sécurité a été préparée conformément aux règles de classification SIMDUT / SGH en vigueur au moment de la rédaction.